



FIM CCI FORMATION NORMANDIE
RÉVÉLEZ VOTRE POTENTIEL

ACADÉMIE
des Métiers
et des Techniques
100 % AVANT BAC

ÉCOLE SUPÉRIEURE
des Métiers
et du Management
100 % POST BAC

ALTERNANCE

CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

Loi N° 2004-391 du 04 mai 2004, journal officiel du 5 mai 2004

NOS ATOUTS

- Notre appartenance aux Chambres de Commerce et d'Industrie (**établissement public**) qui représentent les entreprises.
- Notre pédagogie tournée vers l'individu, adaptée et développée avec le monde professionnel
- Notre accompagnement individualisé
- Nos résultats : + de 85 % de réussite aux examens depuis + de 5 ans
- Une insertion rapide : 90 % sont embauchés après moins de 6 mois de sortie

AVANTAGES POUR L'ENTREPRISE

- Les entreprises qui embauchent un demandeur d'emploi de 45 ans et plus bénéficieront d'exonération de charges sociales et d'une aide supplémentaire de 2 000 € cumulable avec l'aide de 2 000 € versée par Pôle Emploi pour l'embauche d'un demandeur d'emploi de plus de 26 ans.
- Exonération de la prime de précarité.
- Possibilité d'aide à la fonction tutorale financée par de nombreux OPCO.
- Possibilité de bénéficier d'une formation «tuteur» de 40h maximum financée par certains OPCO.
- Succession de contrats de professionnalisation : il est désormais possible d'enchaîner deux contrats de professionnalisation à durée déterminée lorsque le 2ème contrat permet d'acquérir une qualification supérieure.

PARCOURS DE FORMATION

- Durée comprise entre 15% (150h minimum) et 25% de la durée du CDD ou de la période de professionnalisation du CDI, et au-delà de 25% selon accord de branche.
- Personnalisation des parcours de formation, en fonction des connaissances des bénéficiaires et des besoins d'entreprise.

NATURE ET DUREE

CDD de 6 à 24 mois, ou CDI avec une action de professionnalisation. Ces durées sont associées à certains publics, et aux certifications ou formations définies par accord de branche.

PUBLIC

- Accessible aux jeunes de 16 à 25 ans sans qualification professionnelle ou souhaitant compléter leur formation initiale afin d'accéder au métier ou à la qualification souhaitée (titre, diplôme, qualification reconnue par les conventions collectives).
- Accessible aux demandeurs d'emploi de plus de 26 ans dès inscription à Pôle Emploi.

FINANCEMENT

Les frais de formation sont pris en charge par votre Opérateur de Compétence - O.P.C.O. - dont relève l'entreprise.

CONTACTEZ-NOUS

- Cherbourg-Octeville : 02 33 78 86 88
- Granville : 02 33 91 21 30
- Saint-Lô Campus 1 : 02 33 77 43 50
- Saint-Lô Campus 2 : 02 33 77 86 77

GRILLE DE REMUNERATION

Loi N° 2004-391 du 04 mai 2004, journal officiel du 5 mai 2004

POUR UN CONTRAT DE 35 HEURES AU 01/01/2021

SMIC 35h = 10.25 €/h x 151.67h/mois = 1554.58 € brut/mois

Tableau à titre indicatif, vous devez vous référer à votre accord de branche.

WWW.FIM.FR

	% du SMIC	Salaire brut stagiaire
Niveau de formation inférieur au Bac, niveau Bac général ou équivalent		
- 21 ans	55%	855,02 €
21 ans à - 26 ans	70%	1 088,21€
+ 26 ans	100%	1 554,58 €
Bac technologique, Bac Pro ou titre professionnel équivalent et plus		
- 21 ans	65%	1 010,48 €
21ans à - 26 ans	80%	1 243,66 €
+ 26 ans	100%	1 554,58 €

Les conseillers de FIM CCI Formation Normandie sont à votre écoute et vous accompagnent dans la mise en place de vos projets de formations et de recrutements.

FIM CCI Formation Normandie vous aide à la constitution du dossier pour la réalisation du contrat de professionnalisation.